

La coopération et l'échange contre la propriété informationnelle

le monde diplomatique n°619 - octobre 2005

samedi 1er octobre 2005, par [Bruno](#)

Philippe Aigrain est l'auteur de [Cause commune](#), un ouvrage disponible en ligne selon un contrat [Creative commons](#), comme le contenu de ce site, d'ailleurs (voir en bas de page). C'est dire que l'auteur de l'article *Le temps des biens communs* applique à lui même les principes qu'il défend. Alors que certains affirment que « *la propriété intellectuelle sera l'or noir du XXIème siècle* », et donc qu'il y a de l'argent à faire dessus, un mouvement d'ampleur, porté par Internet, se base sur le partage libre des connaissances et de leurs droits d'usage. Et la créativité, le dynamisme, l'innovation, le sens de l'intérêt général et de la diversité culturelle s'oppose à la rapacité de ceux qui veulent la guerre économique et qui cherchent à breveter tout ce qui bouge, les logiciels comme les semences. « *Ce développement de deux tendances profondément contradictoires creuse une ligne de fracture pour l'évolution future des techniques, de l'économie et des sociétés* », souligne Philippe Aigrain.